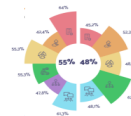


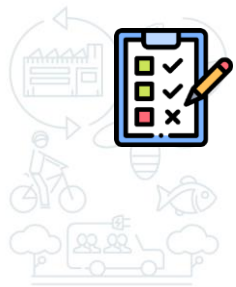
Contrat d'objectif territorial

Plan d'action pour la mise en œuvre de la transition écologique



Le contrat d'objectif territorial

En trois points



- **Appui méthodologique** pour optimiser, et structurer le projet de transition écologique tout en s'inscrivant dans les politiques et stratégies déjà mis en œuvre sur le territoire
- **Mesurer nos résultats au fil du temps** et progresser de façon continue de manière transversale
- **Prioriser les actions**, mobiliser et fédérer les différents services de la CCPAL

L'objectif



- **est d'accélérer les changements de pratiques internes de la CCPAL pour réduire son impact environnemental et pérenniser une animation territoriale qui va dans le même sens**

Rappel des résultats de l'audit CAE

Score 23,3 % et obtention d'une ★

- **Plus de collaboration** dans la mise en œuvre et l'animation avec les ressources techniques
- **Approfondir le diagnostic de vulnérabilités climatiques** et formaliser quelques orientations stratégiques transverses... »
- **Renforcer l'accompagnement des communes** dans la déclinaison et intégration des objectifs CAE dans leur document d'urbanisme. »
- **Mettre en place une gouvernance technique transversale** pour suivre le programme d'actions COT
- **Formaliser une stratégie interne autour du développement durable**
- **La mobilisation citoyenne** est à développer sur le territoire

Points de vigilance pour l'audit final : planification des mobilités à structurer

Résultat de l'audit Eci

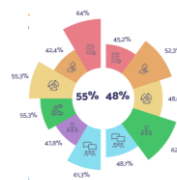
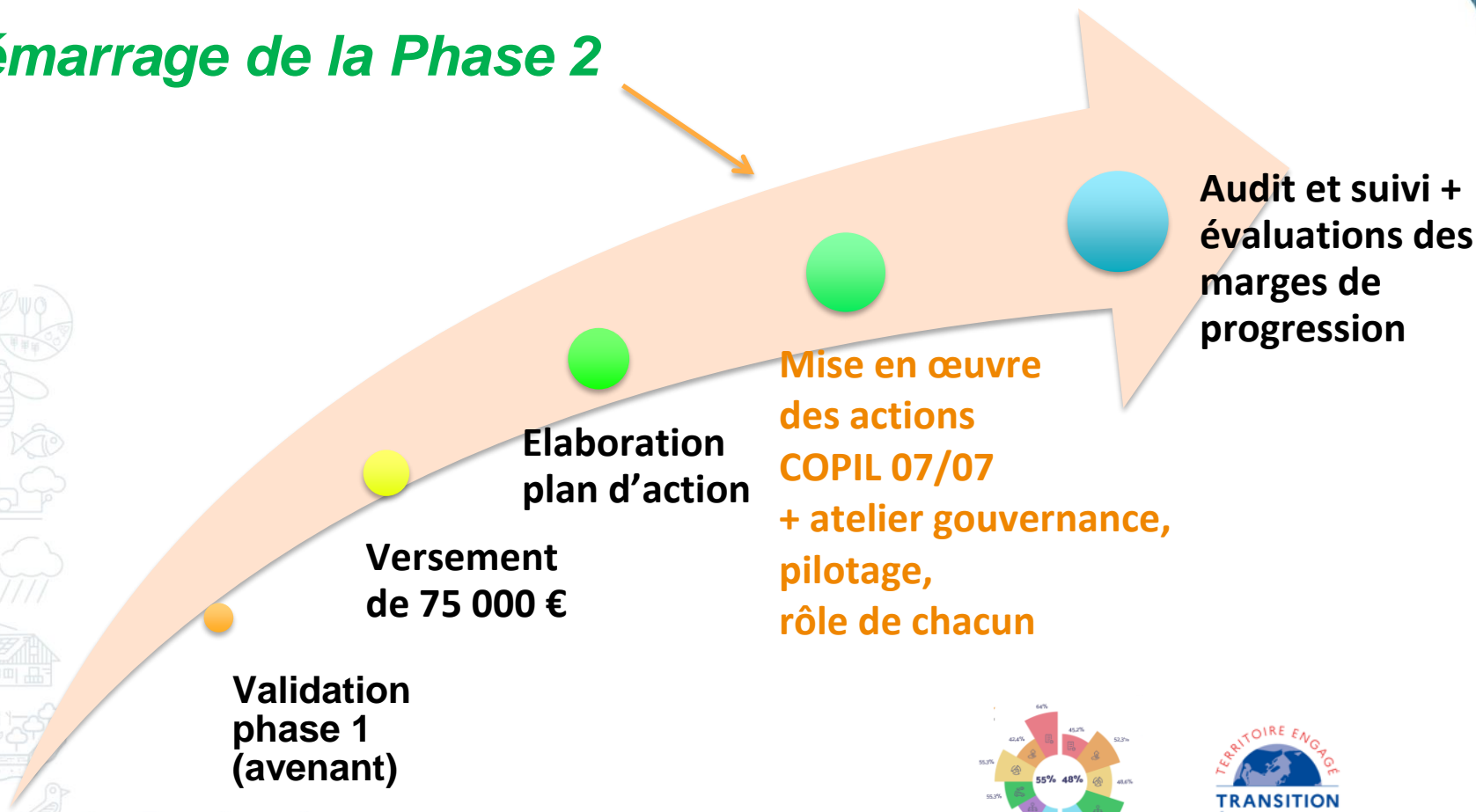
Score 15,1 % et 0 ★

- Structuration de la politique Eci (gouvernance, pilotage...)
- Validation politique d'une feuille de route
- Renforcement de la collaboration entre la CCPAL et le SIRTOM pour amplifier le déploiement des actions
- Plus de lien avec les acteurs économiques du territoire pour initier des dynamiques sur leurs déchets hors Service Public,
- Déploiement des autres piliers de l'Eci

Le Contrat d'objectif territorial,

Un outil au service de la transition écologique

Démarrage de la Phase 2



Le Contrat d'objectif territorial

Objectifs régionaux

3 objectifs obligatoires :



1. Implication des territoires / **coopération** / valorisation
2. **Adaptation** au changement climatique
3. Evaluation financière du **budget climat** de la collectivité

2 objectifs retenus (au choix) :

1. Augmenter l'efficacité énergétique pour la chaleur et le refroidissement des bâtiments publics
2. Développer l'**Economie de la fonctionnalité**



Score

A atteindre au terme de l'opération

1. L'Audit Climat-Air-Energie de la phase 1 a validé une note de 23.3 %. **L'objectif de progression est fixé à +11 %** soit une note de 34.3 %.
2. L'Audit Économie circulaire de la phase 1 a validé une note de 15,1 %. **L'objectif de progression est fixé à +12 %** soit une note de 27,6 %.

Il doit faciliter la gouvernance et le déploiement des actions de transition et être en cohérence avec le PCAET

Le volet Climat Air Energie

Les actions	Points restants	% Réalisé	% Programmé
▼ Planification territoriale	58,7	27 %	16,4 %
▶ Stratégie globale climat-air-énergie	18,9	37 %	16,9 %
▶ Planification sectorielle	23,9	20,2 %	18,4 %
▶ Urbanisme	15,9	22,2 %	12,4 %
▼ Patrimoine de la collectivité	50,7	14,1 %	11,8 %
▶ Suivi et stratégie patrimoniale	20,7	13,8 %	17,7 %
▶ Valeurs cibles énergétiques et climatiques	26,8	10,8 %	9 %
▶ Eclairage public et économie d'eau dans les bâtiments	3,2	35,8 %	0 %
▼ Approvisionnement énergie, eau, assainissement	51,8	31,6 %	17,1 %
▶ Organisation de la distribution d'énergie et services associés	3,7	47,9 %	10,7 %
▶ Production énergétique locale	21,8	31,7 %	12,5 %
▶ Gestion de l'eau, des espaces verts, des déchets du territoire	26,3	28,5 %	22,3 %
▼ Mobilité	41,1	13,7 %	3,7 %
▶ Promotion et suivi de la mobilité durable sur le territoire et en interne	9,4	14,2 %	1,7 %
▶ Rationalisation des déplacements motorisés	9,2	12,8 %	5,9 %
▶ Mobilité alternative	22,5	13,8 %	3,6 %
▼ Organisation interne	43	6,5 %	0,3 %
▶ Gouvernance	24,4	6,3 %	0 %
▶ Finances et commande publique	18,7	6,6 %	0,7 %
▼ Coopération, communication	59,8	32 %	10,5 %
▶ Stratégie de coopération et de communication	8,8	37,1 %	9,4 %
▶ Bâtiments résidentiels et tertiaires	20,8	38,9 %	10 %
▶ Activités économiques	13,1	27 %	5,8 %
▶ Agriculture, forêt	5,9	35 %	28,8 %
▶ Société civile	11,3	13,4 %	6,6 %

Le volet Climat Air Energie

Actions Economie circulaire	Points restants	% Réalisé	% Programmé
▼ Définition d'une stratégie globale de la politique économie circulaire et inscri...	77,1	14,3 %	61,2 %
1.1 ▶ Définir une stratégie globale de la politique Economie Circulaire e...	21,1	29,6 %	30,4 %
1.2 ▶ Développer une démarche transversale avec l'ensemble des politi...	26	13,3 %	53,3 %
1.3 ▶ Suivre, évaluer et améliorer le déploiement de la politique Écono...	30	0 %	100 %
▼ Développement des services de réduction, collecte et valorisation des déchets	10,5	30 %	45 %
2.5 ▶ Créer du lien avec les acteurs économiques du territoire pour crée...	10,5	30 %	45 %
▼ Déploiement des autres piliers de l'économie circulaire dans les territoires	160,6	10,8 %	1,3 %
3.1 ▶ Identifier et développer des filières/domaines à enjeux en lien ave...	35	0 %	0 %
3.2 ▶ Réaliser des achats responsables	25	0 %	0 %
3.3 ▶ Soutenir et accompagner la consommation responsable et la sobri...	12,9	48,5 %	9 %
3.4 ▶ Soutenir et accompagner l'écoconception des produits et des serv...	25	0 %	0 %
3.5 ▶ Soutenir et accompagner les projets d'Ecologie Industrielle et Terr...	21,5	14 %	0 %
3.6 ▶ Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la ...	21,3	15 %	0 %
3.7 ▶ Soutenir et accompagner la recherche, l'innovation et l'expérimen...	20	0 %	0 %
▼ Outils financiers du changement de comportement	18,6	7 %	5,8 %
4.3 ▶ Promouvoir et mettre en place des outils financiers en faveur de l'...	18,6	7 %	5,8 %
▼ Coopération et engagement	68,5	23,9 %	5,8 %
5.1 ▶ Actions dirigées vers le Grand Public et les associations	26,6	11,4 %	8,6 %
5.2 ▶ Actions dirigées vers les autres collectivités du territoire	22,3	25,7 %	2,9 %
5.3 ▶ Actions dirigées vers les acteurs économiques (TPE/PME, grandes ...	19,7	34,5 %	5,9 %

Les orientations stratégiques

Interne & gouvernance

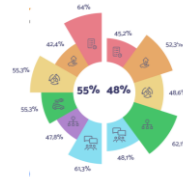
ORIENTATION 1
: Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage transverse autour des dynamiques de transitions du territoire

ORIENTATION 2 : Formalisation d'une politique Eci sur le territoire

Auprès des partenaires et acteurs du territoire

ORIENTATION 3 :
Inscrire le territoire dans une stratégie de transition énergétique (sobriété énergétique, efficacité énergétique, énergie renouvelable)

ORIENTATION 4 :
Elaborer une politique d'adaptation au changement climatique, conciliant respect du vivant, des ressources, et bien-être humain



ORIENTATION 1 : Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage transverse autour des dynamiques de transitions du territoire

- 1.1 **Améliorer la transversalité** de l'information en interne, et favoriser une gouvernance partagée à l'échelle de la CCPAL
- 1.2 **Former** et mobiliser les élus et les techniciens
- 1.3 **Caractériser les dépenses** de la collectivité sur la base de critères environnementaux et communiquer sur cette démarche
- 1.4 **S'organiser pour tenir compte des enjeux environnementaux** dans les achats et les marchés
- 1.5 **Rendre lisible le projet de territoire et les orientations et actions portées par la CCPAL en matière de Développement Durable**

Objectifs obligatoires

ORIENTATION 2 : Formalisation d'une politique Eci sur le territoire

2.1 **Clarifier la gouvernance** et la coordination Eci

2.2 **Réaliser un diagnostic de l'économie circulaire** et des filières à enjeux sur le territoire

2.3 **Intégrer l'Eci dans les politiques territoriales**

2.4 **Poursuivre**, valoriser, amplifier **les actions du PLPDMA**

2.5 **Manager le développement des filières** tourisme durable & mobilités alternatives

2.6 **Contribuer à la structuration d'une boucle vertueuse** "du champ, à l'assiette, au champ"

2.7 **Développer le réemploi et accompagner la filière BTP**

2.8 **Soutenir et accompagner l'économie de la fonctionnalité et de la coopération**

Objectifs obligatoires

ORIENTATION 3 : Inscrire le territoire dans une stratégie de transition énergétique (sobriété énergétique, efficacité énergétique, énergie renouvelable)

Objectifs obligatoires

- 3.1 **Maîtriser les consommations énergétiques** et encourager à des rénovations énergétiques vertueuses
- 3.2 **Coordonner un schéma directeur des énergies renouvelables et réseaux de chaleur - froid**
- 3.3 **Augmenter la production d'Energies Renouvelables** (photovoltaïque, méthanisation)
- 3.4 **Elaborer un schéma directeur immobilier et PPI** pour disposer d'une vision précise de l'état du patrimoine immobilier

ORIENTATION 4 : Elaborer une politique d'adaptation au changement climatique, conciliant respect du vivant, des ressources, et bien-être humain

Objectifs obligatoires

4.1 **Concilier attractivité touristique**, respect et place du vivant, prise en compte de la **biodiversité**

4.2 S'engager dans un programme **d'adaptation au changement climatique** du territoire ←

4.3 Transcrire les **enjeux CAE** dans les opérations d'aménagement

4.4 Mettre en œuvre le **schéma directeur d'eau potable** pour diminuer les consommations et les fuites

Le calendrier



Phase 1 – Octobre 2022 à mars 2024

Période du COT : 2022-2026

Phase 2 – avril 2024 à 2026

Organisation et plan d'actions

- Renseigner les référentiels CAE et ECI
- Compléter les diagnostics territoriaux
- Définir les objectifs en fonction des audits CAE/Eci
- Elaborer un plan d'actions
- **Versement de 75 000 euros**

Avenant pour validation des objectifs

Mise en œuvre du plan d'action

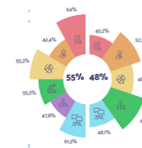
- Organiser/améliorer la gouvernance
- Rapports annuels des moyens de mise en œuvre et pilotage globale



Audits finaux

- Progression mesurée entre « la photo initiale » et l'audit final
- Analyse des objectifs régionaux et de leur atteinte collective

Nouveau mandat





Merci de votre attention